

Cultiver l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité (IDÉA) dans la formation à distance

Renforcer le lien social et le sentiment
d'appartenance des personnes
apprenantes francophones

Livre blanc



Table des matières

Avant-propos	3
Sommaire exécutif	4
Introduction	6
Définitions conceptuelles	7
Barrières et obstacles	8
Barrières structurelles	8
Obstacles systémiques	9
Recommandations et pratiques exemplaires	10
1. Faire de l'accessibilité numérique un fil conducteur structurant l'ensemble des processus de la formation à distance	10
2. Consolider la gouvernance stratégique du réseau de la formation à distance	12
3. Accorder plus de ressources aux organisations du réseau afin de satisfaire les besoins inhérents à toutes les étapes de la formation à distance	13
4. Élaborer un programme de formation en IDÉA destiné à l'ensemble des parties prenantes de la formation à distance	14
5. Offrir un programme de formation en littératie numérique qui répond aux besoins exprimés par les personnes apprenantes	14
Conclusion	15

Équipe de rédaction du Livre blanc :

Jean-Philippe Beaugard (il), consultant principal, EDDI) a accompagné et guidé le groupe de travail IDÉA du REFAD. Ce groupe était composé de : Marie-Thérèse Awitor ([elle], conseillère pédagogique en équité, diversité, inclusion, Conseil scolaire catholique MonAvenir), Souhaël Bouallagui ([il/lui], directeur de la Formation continue et du campus de Halifax, Université Sainte-Anne), Caroline Brassard ([elle], professeure en formation à distance, Université TÉLUQ), Stella Cardozo ([elle], conseillère en accessibilité numérique, Cégep à distance), Chantal Carrière ([elle], gestionnaire du Programme F@D, Coalition ontarienne de formation des adultes), Valérie Cayouette-Guilloteau ([elle], conseillère en pédagogie et technopédagogie, Université du Québec à Rimouski), Jamie Lou Morneau ([elle], gestionnaire de technologies Web, multimédia et éducatives, Université de Saint-Boniface), Marie-Frédérique Ouellet ([elle], gestionnaire de la formation à distance et des solutions technologiques, Université de Moncton), Béatrice Pudelko ([elle], professeure, Université TÉLUQ), Marie-France Talbot ([elle], cheffe du Service formation, Association des francophones du Nunavut), Mariane Tanguay ([elle], conseillère pédagogique en équité, diversité et inclusion, Cégep Marie-Victorin) et Louise Tardif ([elle/iel], conseillère principale en équité, diversité et inclusion, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick).

Avant-propos¹

Le groupe de travail IDÉA a été constitué à la suite d'un appel à intérêt pancanadien lancé en août 2025 par le Réseau francophone d'enseignement à distance (REFAD) et visant à rassembler des expertises complémentaires issues du milieu de la formation à distance francophone. Les douze membres ont été sélectionnés de manière à assurer une représentation diversifiée des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM), des réalités régionales et des secteurs d'intervention (enseignement, gestion institutionnelle, innovation pédagogique, milieu communautaire et recherche).

Les travaux du groupe se sont appuyés sur une démarche collaborative structurée. Une première rencontre en présentiel, tenue dans le cadre du Grand Rassemblement 2025, a permis d'amorcer les réflexions collectives et d'établir les priorités. Celle-ci a été suivie de quatre autres rencontres en ligne pour favoriser l'approfondissement des enjeux, la mise en commun des pratiques de terrain et la formulation concertée des recommandations. Une attention particulière a été portée à l'intégration des principes d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité (IDÉA), tant dans la composition du groupe que dans l'élaboration des recommandations.

Dans une société véritablement inclusive, la proactivité et le leadership inclusif vont de pair avec la conception de projets de formation à distance qui respectent les plus hauts standards internationaux en matière d'accessibilité et permettent de mieux lutter contre les barrières structurelles et les discriminations systémiques. Dans cette perspective, les personnes en situation de handicap peuvent accéder pleinement à la formation à distance et ne doivent plus expliquer leur handicap continuellement, ni se battre au sein de l'environnement social et numérique pour obtenir des accommodements. Cela vaut aussi pour les Autochtones ainsi que pour toutes les autres personnes situées dans des CFSM.

Pour stimuler ce changement culturel en profondeur, et ainsi diminuer les barrières structurelles et les obstacles systémiques en formation à distance, le gouvernement fédéral ainsi que les personnes occupant des postes de haute responsabilité au sein des systèmes d'éducation provinciaux et territoriaux ont un rôle central à jouer. En vertu de leur position d'autorité et afin de respecter leurs obligations légales², et les lois provinciales, ces leaders peuvent orienter le financement et le développement des services éducatifs pour les rendre plus accessibles et inclusifs.

De plus, si les responsables décident de reconnaître le handicap comme une composante normale de la diversité humaine, l'accessibilité numérique pourrait devenir la qualité pédagogique première de la formation à distance.

¹ Des outils d'intelligence artificielle générative ont été utilisés uniquement pour la révision linguistique de cet ouvrage. L'élaboration des idées ainsi que la rédaction principale ont été réalisées entièrement par les membres du groupe de travail.

² *Loi canadienne sur l'accessibilité*, adoptée en 2019.

Sommaire

exécutif

Apparue sous forme de cours par correspondance dans les années 1940, la formation à distance (FAD) s'est développée au Canada pour répondre à un besoin social croissant.

Créé en 1988, le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (REFAD) joue un rôle majeur en ce domaine. Dans le cadre de la Phase III du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection – Promotion – Collaboration du gouvernement fédéral, le REFAD a créé un **groupe IDÉA** (inclusion, diversité, équité et accessibilité) afin de renforcer l'accessibilité et l'innovation de la FAD pour l'ensemble des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM).

Accompagné par Jean-Philippe Beauregard de la firme EDDI, ce groupe était composé de douze membres assurant une représentation diversifiée des CFSM, des réalités régionales et des secteurs d'intervention de la FAD. Celui-ci s'est appuyé sur une démarche collaborative pour :

- I. Favoriser les échanges et la diffusion de pratiques exemplaires en matière d'IDÉA en formation à distance;
- II. Identifier les défis et les obstacles systémiques liés à l'accessibilité;
- III. Produire des recommandations concrètes pour améliorer l'inclusivité et l'équité des formations à distance.

Cette démarche est présentée dans un Livre blanc qui aborde successivement les définitions conceptuelles (inclusivité, diversité, égalité, équité, accessibilité et utilisabilité), les barrières structurelles et les obstacles systémiques à la FAD, ainsi que les recommandations favorisant l'accessibilité, l'inclusivité et l'innovation dans la formation à distance destinée à la population des CFSM à travers le Canada.

Le groupe IDÉA a identifié **24 barrières et obstacles** nuisant à l'accessibilité et à l'utilisabilité de la FAD en général et de façon plus spécifique, à la population des CFSM. Ceux-ci s'inscrivent dans plusieurs dimensions : administratives, économiques, géographiques, pédagogiques, politiques, socioculturelles et technologiques.



Pour favoriser l'intégration transversale des principes de l'IDÉA dans la FAD, qui est destinée aux membres des CFMS, le groupe a identifié **cinq leviers d'action prioritaires**, lesquels représentent aussi des axes stratégiques interdépendants :

1. Institutionnaliser l'accessibilité numérique

- Intégrer les standards internationaux (p. ex., l'accessibilité Web)
- Concevoir des formations « par et pour » les apprenant-es
- Adopter des approches pédagogiques universelles

2. Renforcer la gouvernance et la coordination du réseau

- Clarifier les rôles et les responsabilités des parties prenantes
- Favoriser les partenariats interinstitutionnels
- Mutualiser les ressources et les expertises

3. Investir de manière structurante

- Soutenir le développement, la diffusion et l'amélioration des formations
- Réduire la fracture numérique (équipement, connectivité, soutien, etc.)
- Offrir des environnements hybrides favorisant la socialisation et l'accompagnement

4. Former l'ensemble des acteurs à l'IDÉA

- Sensibiliser les décideurs, les enseignant-es et les membres des personnels
- Développer les compétences en pédagogie inclusive et en accessibilité
- Outiller la prise de décision stratégique

5. Renforcer la littératie numérique des apprenant-es

- Réduire les inégalités d'usage du numérique
- Favoriser l'autonomie, l'esprit critique et la participation active
- Adapter les formations aux besoins réels des publics variés des CFMS

Ces recommandations sont interreliées, tout comme les pratiques exemplaires qui y sont associées. Ainsi, un résultat optimal de l'intégration des principes pourra être atteint si ces éléments sont mis en œuvre conjointement, et ce, tant à l'échelle du Canada que dans les différentes organisations du réseau.

Considérant que de diminuer les barrières structurelles et les obstacles systémiques en FAD exige un changement culturel en profondeur, le groupe a proposé que les principes de l'IDÉA soient au cœur d'un **système pensé « par » et « pour » toutes les personnes francophones**. La concrétisation de ce changement novateur repose sur une mobilisation concertée de tous les 3 paliers gouvernementaux – fédéral, provinciaux, territoriaux et locaux – ainsi que des systèmes d'éducation et du milieu communautaire, qui ont un rôle déterminant à jouer.

Parallèlement à l'ajout de ressources et de formations pour améliorer l'accès à la FAD pour toutes les CFMS, le groupe IDÉA a montré que l'innovation réside surtout dans la **capacité de faire de l'accessibilité numérique un fil conducteur structurant l'ensemble des processus de la formation à distance** et de consolider la gouvernance stratégique du réseau.

Agir maintenant est essentiel pour assurer un accès équitable à des formations et à une éducation en ligne de qualité, adaptées aux besoins réels des gens et fondées sur les principes de l'IDÉA pour renforcer durablement la capacité des francophones partout au pays.

Introduction

Depuis son apparition sous forme de cours par correspondance dans le milieu des années 1940, la formation à distance s'est développée au Canada pour répondre à un besoin social croissant. Dans les décennies suivantes, l'offre éducative s'est diversifiée avec l'utilisation des médias et la formation à distance s'est institutionnalisée dans plusieurs centres de formation et établissements d'enseignement postsecondaire.

Au début des années 2000, l'essor d'internet et de diverses technologies de l'information a entraîné des transformations majeures ainsi que de nouveaux enjeux pour les organisations, les personnes apprenantes et le personnel enseignant. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la formation à distance s'est imposée comme modalité par défaut, malgré la persistance de défis liés à sa qualité et à son accessibilité sous différentes dimensions, notamment géographique, numérique, socioéconomique et technologique. Parallèlement, la multiplication des approches fondées sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité a permis de montrer l'existence de nombreux enjeux et obstacles pour la population des CFSM.

Depuis sa création en 1988, le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (REFAD) joue un rôle majeur dans le domaine de la formation à distance. Dans le cadre de la Phase III du *Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection — Promotion — Collaboration*³ » du gouvernement fédéral, le REFAD a mis en œuvre un projet structurant et créé un groupe IDÉA pour renforcer l'accessibilité et l'innovation de la formation à distance pour la population des CFSM, dont les nations autochtones qui sont particulièrement francophones.

Le projet poursuit trois objectifs :

1. Favoriser les échanges et la diffusion de pratiques exemplaires en matière d'IDÉA en formation à distance;
2. Identifier les défis et obstacles systémiques liés à l'accessibilité;
3. Produire des recommandations concrètes pour améliorer l'inclusivité et l'équité des formations à distance.

Les résultats de ce projet sont au cœur du présent ouvrage, qui met en lumière les réflexions et les recommandations du groupe de travail afin d'éclairer la prise de décision des gestionnaires d'établissements ainsi des décideuses et décideurs de la sphère politique et des organismes de financement.

Le présent Livre blanc aborde successivement les définitions conceptuelles, les barrières et les obstacles à la formation à distance, ainsi que les pratiques exemplaires et les recommandations favorisant l'accessibilité, l'inclusivité et l'innovation dans la formation à distance destinée à la population des CFSM du Canada.



³ « Cet ambitieux plan quinquennal constitue la prochaine étape des efforts soutenus que nous déployons pour atteindre l'égalité réelle de l'anglais et du français au Canada, en mettant fortement l'accent sur la diversité, l'inclusion et l'équité. ».

Définitions conceptuelles

Ces concepts ont été au cœur des échanges et des réflexions du groupe de travail. Ils correspondent aux définitions retenues afin de définir l'angle d'analyse des différentes problématiques.

Inclusivité

Vise à assurer la participation et la réussite de toutes les personnes apprenantes, en supprimant les barrières structurelles et les obstacles systémiques à l'apprentissage et à la participation, et en créant des milieux éducatifs qui valorisent la diversité et respectent les différences culturelles.⁴

Diversité

« Se rapporte aux conditions, aux modes d'expression et aux expériences de différents groupes définis par l'âge, le niveau d'éducation, l'orientation sexuelle, la situation ou les responsabilités de parent, le statut d'immigration, le statut d'Autochtone, la religion, la situation de handicap, la langue, la "race"⁵, le lieu d'origine, l'origine ethnique, la culture, la situation socioéconomique et d'autres attributs. La diversité se rapporte également à l'identité de genre ou à l'expression de genre ».⁶

Égalité

Signifie que toutes les personnes apprenantes disposent des mêmes droits et des mêmes possibilités d'accès, de participation et de réussite scolaire, et ce, indépendamment de leur origine sociale, leur genre, leurs capacités, etc.

Équité

Consiste à garantir que les caractéristiques et les réalités d'une personne (p. ex., genre, origine ethnique ou sociale, capacité) ne nuisent pas à sa réussite éducative et que les ressources et le soutien offerts lui permettent d'atteindre son plein potentiel.⁷

Accessibilité

Désigne la mise en place de conditions, de ressources et d'environnements d'apprentissage qui permettent à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap et/ou de groupes marginalisés, d'accéder, de participer et de progresser pleinement dans leur projet de formation à distance.⁸

Utilisabilité

Mesure dans laquelle une ressource peut être utilisée par les individus, de manière efficace et efficiente, pour atteindre des objectifs spécifiques dans un contexte d'utilisation donné. Pour satisfaire l'exigence d'utilisabilité, l'utilisation d'une ressource devrait être simple et ne pas nécessiter de formation.⁹

Ces concepts, qui structurent le cadre d'analyse retenu, ont servi de fondements pour identifier à la fois les barrières et les obstacles à la formation à distance, ainsi que les pratiques exemplaires et les recommandations visant une meilleure accessibilité et inclusivité de la formation à distance.

⁴ UNESCO (2009). *Principes directeurs pour l'inclusion dans l'éducation*.

⁵ L'utilisation des guillemets vise à mettre l'accent sur le caractère éminemment sociologique, artificiel et composite de la notion de « race ».

⁶ UQAM (s. d.). *Équité, diversité et inclusion*.

⁷ OCDE (2013). *Équité et qualité dans l'éducation : Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés*, Éditions OCDE.

⁸ UNESCO. (2017). *Un Guide pour assurer l'inclusion et l'équité dans l'éducation*. Bibliothèque Numérique.

⁹ *Accessibility, Usability, and Universal Design for Learning: Discussion of Three Key LX/LUX Elements for Inclusive Learning Design*. TechTrends.

Barrières et obstacles

Le groupe de travail a identifié plus de 24 éléments nuisant à l'accessibilité et l'utilisabilité de la formation à distance en général et, de façon plus spécifique, pour la population des CFMS. Ceux-ci s'inscrivent dans plusieurs dimensions, notamment : administratives, économiques, géographiques, pédagogiques, politiques, socioculturelles et technologiques. Par souci de clarté, les éléments ont été regroupés selon les barrières structurelles et les obstacles systémiques.

Barrières structurelles

Les barrières structurelles sont comprises comme des éléments internes aux institutions ou organisations qui sont relatifs à leurs normes, leurs pratiques ou leurs politiques et qui peuvent exclure ou désavantager certains groupes de gens. En d'autres mots, **ce sont des éléments sur lesquels les organisations ont le pouvoir d'agir pour favoriser davantage l'accessibilité et l'inclusivité de la formation à distance.**

Une douzaine de barrières structurelles (surtout de nature administrative, pédagogique et politique) ont été identifiées par le groupe de travail :

1. La rigidité des horaires d'études;
2. Les procédures (p. ex., formulaires [dont l'absence d'une option « non binaire »], choix de noms et de pronoms);
3. Le manque de reconnaissance des acquis et des compétences;
4. Le manque d'accessibilité des contenus et des environnements d'apprentissage (p. ex., rendre les contenus numériques/Web conformes aux exigences d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap);
5. Le manque de design universel (p. ex., vision pédagogique visant à anticiper la diversité des besoins et des façons d'apprendre);
6. L'absence de collecte et de prise en compte de données issues des expériences vécues par les personnes apprenantes;
7. Le manque de soutien pédagogique qui est offert par les personnes enseignantes et les personnes tutrices dans l'apprentissage à distance;
8. Le manque de soutien technique offert aux personnes enseignantes, aux personnes tutrices et aux personnes apprenantes;
9. Les nouvelles réalités de la formation à distance et les besoins de la population étudiante ne sont pas encore pleinement pris en compte, par les organisations patronales et syndicales, dans l'ajustement des tâches et des conventions collectives;
10. Le manque de valorisation de la diversité;
11. Les processus de recrutement mal adaptés à l'embauche des personnes enseignantes qualifiées, ainsi que le peu de soutien au développement professionnel (langue française, technologies éducatives, travail en contexte minoritaire, etc.);
12. L'absence de lieu physique et virtuel sécuritaire pour étudier.

Dans le contexte d'un établissement d'enseignement/formation, ces barrières structurelles sont en général combinées à d'autres obstacles qui réduisent davantage l'accessibilité et l'inclusivité de la formation à distance pour la population des CFMS. Selon la législation en vigueur dans chaque province et territoire, le non-respect (ou la non-conformité) des points 2 et 4, mentionnés précédemment, peut entraîner des plaintes pour discrimination et, dans certains cas, des recours judiciaires.



Obstacles systémiques

Les obstacles systémiques désignent les inégalités et les mécanismes d'exclusion intégrés dans l'ensemble de la société. Englobant les barrières structurelles et leur interaction avec d'autres structures, normes et politiques, ces obstacles créent un effet cumulatif d'exclusion et d'inégalité qui nuit à certains groupes de personnes.

Contrairement aux barrières structurelles, ce sont surtout les instances politiques fédérales, provinciales et territoriales qui disposent du pouvoir d'agir sur ces éléments pour améliorer l'accessibilité et l'inclusivité de la formation à distance au Canada.

Une douzaine d'obstacles systémiques (surtout de nature économique, socioculturelle et politique) ont été identifiés par le groupe IDÉA :

1. La fracture numérique impliquant que la population des CFMS vivant dans des régions rurales ou éloignées font face à un accès internet à haut débit souvent limité, intermittent, ou à un prix exorbitant;
2. Le coût de l'équipement requis (p. ex., ordinateurs, logiciels);
3. Les coûts élevés de la conception de la formation à distance (similaires à ceux de la formation en personne);
4. Les raisons motivant le choix de la formation à distance (un choix en milieu urbain peut être une nécessité en milieu rural ou éloigné);
5. La défavorisation culturelle, économique et sociale d'une part importante de la population (personnes apprenantes issues de familles à faibles revenus, de communautés marginalisées et de régions rurales ou éloignées);
6. La ruralité, l'isolement social et le manque de soutien « par » et « pour » les pairs (posant des défis d'appartenance, de collaboration, de motivation et de participation);
7. Le fait que le Canada s'étende sur plusieurs fuseaux horaires;
8. Le financement public qui ne tient pas toujours compte des coûts supplémentaires et des besoins spécifiques liés à la prestation de services éducatifs en français à distance en milieu minoritaire (p. ex., création, diffusion et mise à niveau des formations à distance; élaboration d'une formation en matière d'IDÉA aux personnes apprenantes et aux membres du personnel; adaptation des contenus Web pour les rendre plus accessibles);
9. Les discriminations systémiques (p. ex., âgisme, capacitisme, cyberharcèlement, linguicisme, racisme, transphobie, préjugés ou représailles à la suite de l'utilisation des services d'accessibilité);
10. Le manque de littératie numérique (populations étudiantes et personnels);
11. La conciliation des diverses responsabilités (familiales, sociales, financières, etc.);
12. L'adaptation rapide que demandent les technologies émergentes, dont l'intelligence artificielle.

Pour diminuer les effets négatifs entraînés par ces barrières et ces obstacles dans l'accès en général à la formation à distance, nous proposons ci-après un ensemble de recommandations et de pratiques exemplaires à mettre en œuvre.

Recommandations et pratiques exemplaires

Le groupe de travail a identifié cinq recommandations pour favoriser l'intégration approfondie des principes de l'IDÉA dans la formation à distance destinée aux CFSM. Pour chaque mesure, une description de l'intention visée et un exemple de la mise en œuvre basée sur les pratiques exemplaires sont fournis.

Ces recommandations sont interreliées, tout comme le sont les pratiques exemplaires qui y sont associées. Toutes ces mesures ont également une valeur intrinsèque pour améliorer l'accessibilité et l'inclusivité de la formation à distance.

Ainsi, un résultat optimal de l'intégration des principes de l'IDÉA pourra être atteint si ces recommandations et ces pratiques sont mises en œuvre conjointement, et ce, tant à l'échelle du Canada que dans les différentes organisations du réseau.

1

Faire de l'accessibilité numérique un fil conducteur structurant l'ensemble des processus de la formation à distance

Selon le groupe IDÉA, l'accessibilité numérique est un principe fondamental qui devrait être pleinement pris en compte du début à la fin de tout projet de formation à distance. Ce n'est pas un élément à considérer à posteriori ou une étape finale à atteindre. C'est le fil conducteur. Lorsque l'accessibilité numérique et l'utilisabilité sont intégrées d'emblée dans la prise de décisions menant à la création de projets de formation à distance¹⁰, les personnes visées par ces projets (par exemple des personnes en situation de handicap, des personnes autochtones, etc.) peuvent contribuer à chaque étape de leur développement pour en assurer l'accessibilité. De cette manière, le contenu Web¹¹ des projets finalisés devient accessible à toutes les personnes francophones à travers le Canada, sans égard à leurs caractéristiques et à leurs besoins spécifiques.

Pour faciliter la mise en œuvre de cette recommandation phare, trois pratiques exemplaires sont suggérées afin d'accroître la prise en compte de l'IDÉA dans toutes les actions et les dimensions relatives à la formation à distance.

1.1 Créer des projets de formation à distance « par » et « pour » les personnes apprenantes : francophones en situation minoritaire et personnes en situation de handicap

Pour les communautés francophones en situation minoritaire, la conception des cours gagnerait à être confiée à des conceptrices ou des concepteurs, et à des pédagogues résidant dans la région concernée. Par exemple, les formations destinées aux francophones du Nouveau-Brunswick devraient être élaborées par des personnes de cette communauté, plutôt que produites au Québec ou en France. Cette approche assure une meilleure représentation des réalités sociales, des particularités linguistiques et des identités locales, tout en contribuant au maintien de la culture et du sentiment d'appartenance.

Par ailleurs, il importe de considérer qu'il y a certaines nations autochtones qui sont essentiellement francophones. Ainsi, l'adoption de l'approche « par » et « pour » permettrait également de favoriser l'autochtonisation¹² des projets de formation à distance.

En l'absence de ressources locales suffisantes, une démarche de cocréation avec des partenaires provenant d'autres régions francophones (p. ex., Québec ou Ontario) devrait être privilégiée.

Pour les personnes en situation de handicap, il est essentiel qu'elles puissent participer activement aux consultations initiales de ces projets ainsi qu'aux phases de test d'utilisabilité et d'accessibilité des cours en ligne. Cette implication directe est la meilleure garantie que les solutions mises en place répondront à leurs besoins réels.



1.2 Intégrer les règles de l'accessibilité des contenus Web (WCAG) dans l'élaboration, la diffusion et la mise à niveau des projets de formation à distance

L'adoption de ces règles, représentant un standard international, permettra de rendre les contenus Web accessibles aux personnes en situation de handicap. Toutes les personnes apprenantes pourront aussi en bénéficier. Ce standard contribue à la réussite d'une diversité de membres de la population apprenante, incluant les personnes présentant une déficience cognitive, motrice, auditive ou visuelle (de légère à sévère) ainsi que toute autre personne.

Par exemple, les transcriptions descriptives (audio et vidéo) ainsi que les sous-titres facilitent la prise de notes, l'apprentissage, notamment pour les personnes étudiantes allophones, la gestion du temps et le visionnement de vidéos dans des endroits bruyants.

Bref, l'accessibilité améliore l'expérience de tout le monde.

1.3 Faire percoler les pratiques à visée universelle dans l'enseignement afin d'inclure le plus grand nombre de personnes apprenantes

Par exemple, les classes d'apprentissage actif (CLAAC) et la conception universelle de l'apprentissage (CUA), entre autres, sont des stratégies pédagogiques visant à concevoir des espaces soutenant une diversité de personnes apprenantes. Dans chaque établissement offrant des services éducatifs, ces pratiques permettent de rendre le contenu de la formation à distance plus accessible et plus engageant, élément essentiel dans un contexte où capter l'attention des personnes apprenantes, très sollicitée de toutes parts, est un défi, et où les statistiques révèlent que 27 % des Canadiens déclarent vivre avec au moins une incapacité.¹³

¹⁰ « [Malgré les idées reçues, l'accessibilité numérique est peu coûteuse. Si elle s'inscrit dans une réflexion globale, elle augmenterait le budget d'un projet web de 5 à 10 % seulement.](#) ».

¹¹ Inclut tout contenu numérique ou qui est sur un appareil numérique (documents, courriels, etc.).

¹² [Qu'entend-on par autochtonisation ?](#) « Cette approche représente une voie importante à emprunter afin d'opérer de véritables changements et honorer l'autodétermination des peuples autochtones. ».

¹³ Statistique Canada (2024). « [Le taux d'incapacité au Canada a augmenté en 2022](#) ».

2 Consolider la gouvernance stratégique du réseau de la formation à distance

Essentielle pour plusieurs raisons stratégiques et pratiques, cette mesure mise sur la collégialité pour consolider la gouvernance et le fonctionnement du réseau de la formation à distance, ainsi que pour favoriser l'application des principes de l'IDÉA par toutes les parties prenantes. De plus, cette mesure a pour but d'encourager la collaboration entre organisations et au sein-même de celles-ci pour rendre l'enseignement francophone plus accessible et inclusif au Canada.

Cette recommandation est en adéquation avec le plan quinquennal mentionné en introduction, lequel vise l'atteinte de l'égalité réelle de l'anglais et du français au Canada en mettant l'accent sur les principes de diversité, d'inclusion et d'équité. Cette consolidée pourrait permettre, entre autres : de mieux délimiter les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes du réseau, de favoriser l'élaboration de stratégies communes et organisationnelles ainsi que le partage des connaissances en formation à distance, de développer à coût moindre des projets utiles pour toutes les organisations (p. ex., programme de formation en IDÉA, programme de formation en littératie numérique, gabarits numériques ou ressources éducatives libres¹⁴ (REL) respectant les plus hautes normes d'accessibilité numérique, et autres).

2.1 Favoriser la collaboration entre les organisations et l'ensemble de leurs parties prenantes internes pour mieux intégrer l'IDÉA dans la formation à distance

En plus de favoriser l'application des principes de l'IDÉA dans les centres et les établissements offrant des services éducatifs, cette pratique vise aussi à améliorer la collaboration entre les personnes au sein de ces organisations (p. ex., entre les facultés universitaires, de la prestation de cours aux services administratifs, etc.). Quand les principes d'accessibilité et d'inclusivité sont pris en compte d'emblée, il est plus facile par la suite de les appliquer de façon claire et cohérente dans toutes les dimensions d'un projet de formation à distance. De cette manière, une personne apprenante pourra plus facilement accéder à l'ensemble des services offerts, mieux les utiliser et se sentir incluse dans tous les aspects de son parcours.

Les pratiques inclusives et équitables soutiennent l'engagement des personnes apprenantes et favorisent des apprentissages durables, tout en prenant en compte la diversité des profils et des contextes d'apprentissage.

Par ailleurs, il s'agit d'encourager la collaboration entre les établissements d'enseignement francophones à l'échelle du Canada (p. ex., établir un partenariat pour offrir une formation dans plusieurs organisations/provinces/territoires, partager l'élaboration/l'offre des formation à distance en littératie numérique ou des REL, etc.).

Parmi les options à envisager, la consolidation d'un réseau de partenaires en matière de formation à distance pourrait remplir ce rôle.

Réunir les parties prenantes de l'écosystème de la formation à distance destinée aux CFMS pourrait contribuer plus efficacement et stratégiquement à la mise en œuvre de la recommandation phare visant à faire de l'accessibilité numérique le fil conducteur de toutes les actions visant à mieux intégrer l'IDÉA.

¹⁴ [Les ressources éducatives libres.](#)

3 **Accorder plus de ressources aux organisations du réseau afin de satisfaire les besoins inhérents à toutes les étapes de la formation à distance**

Cette mesure concerne à la fois l'inclusion de personnes apprenantes pour tester l'accessibilité et l'utilisabilité des dispositifs en amont et durant l'élaboration des projets, l'achat ou la location d'un local pour les accueillir et leur offrir des services (p. ex., internet haute vitesse, soutien pédagogique et psychosocial, formation en littératie numérique), les frais de développement, de diffusion et de mise à niveau des projets de formation, etc.

De plus, investir dans la conception et la diffusion de ressources éducatives libres, qui sont accessibles à toutes les personnes, peu importe leurs besoins et leurs conditions spécifiques, permet de réduire les ressources financières requises pour développer d'autres projets de formation à distance à moyen et à long terme. Bref, prévoir ces ressources à toutes les étapes des processus de formation à distance est un levier fondamental pour en augmenter l'accessibilité et l'inclusivité, ce qui contribuera largement au déploiement des autres mesures et pratiques évoquées auparavant dans le présent document.

De plus, cette recommandation a pour objectif d'atténuer la fracture numérique existante. Plus spécifiquement, l'octroi de ressources supplémentaires pourrait contribuer à l'amélioration des éléments suivants¹⁵ :

- Accès garanti au matériel : ordinateur prêté ou fourni par le gouvernement fédéral (aucune personne apprenante ne devrait être exclue pour des raisons financières), équipement standardisé et préconfiguré, etc.
- Pédagogie pensée hors ligne : contenus téléchargeables et activités réalisables sans connexion continue (il doit être possible de suivre les cours sans Wi-Fi), synchronisation ultérieure (travaux, progression), etc.
- Usage minimal de la bande passante : vidéos avec transcription descriptive téléchargeable , comprenant à la fois l'audio intégral et une description du visuel (et des actions se déroulant à l'écran), options de rechange aux visioconférences, priorisation des formations asynchrones, etc.
- Accompagnement humain étroit : la présence humaine compense l'éloignement (p. ex., assigner une personne responsable du tutorat ou du mentorat de chaque personne apprenante), un suivi proactif (et non seulement sur demande), la communication multicanal (plateforme, courriel, téléphone), etc.
- Soutien technique accessible, compréhensible et disponible : procédures simples, aide rapide (même à distance), solutions réalistes (pour personnes apprenantes situées en régions rurales ou éloignées), etc.

3.1 Offrir un environnement hybride – physique et virtuel – permettant aux personnes apprenantes d'avoir accès à un endroit sain et sécuritaire pour étudier, socialiser et obtenir du soutien pédagogique ou technique

Cette pratique est cruciale pour combattre l'isolement, favoriser la socialisation et renforcer l'identité et la cohésion communautaire au sein des CFMS. En l'absence d'un lieu physique accessible, un partenariat pourrait être établi avec un centre de formation ou d'enseignement ou un endroit similaire (p. ex., bibliothèque, centre communautaire, etc.) afin d'offrir un lieu propice à la formation à distance et de favoriser la socialisation et le développement d'un lien d'appartenance. Combiné avec l'accès à un internet fiable, ce lieu physique ou virtuel pourrait également favoriser l'accès au programme de formation en matière de littératie numérique.

3.2 Fournir l'accès à internet haute vitesse et à une bande passante à débit élevé partout au Canada

L'extension de ce service à des régions du Canada qui sont encore mal desservies permettrait à plus de personnes de participer pleinement à la formation à distance et de se sentir incluses dans toutes les activités d'apprentissage et d'enseignement (p. ex., visionner une vidéo). Sinon, s'assurer que les personnes ont accès à une option de rechange (p. ex., une bibliothèque avec accès à internet, un organisme communautaire, etc.).

¹⁵ Ces principes étaient au cœur de la démarche effectuée en Uruguay.

4 Élaborer un programme de formation en IDÉA destiné à l'ensemble des parties prenantes de la formation à distance

Ce programme – dont les contenus varieront selon les catégories de membres du personnel et les objectifs visés – a pour but de former tous les membres des équipes qui participent au processus de création des formations à distance : cadres, personnel enseignant, personnel professionnel, personnes tutrices, personnel de soutien, etc. Une attention particulière doit être accordée aux personnes appelées à prendre des décisions majeures (p. ex., autoriser ou non la création ou le financement d'un projet de formation à distance). En général, les cadres ne sont pas directement impliqués dans les équipes qui élaborent les projets de formation. Pourtant, il est crucial que ces personnes comprennent en profondeur les enjeux relatifs à l'accessibilité et l'inclusivité afin qu'elles puissent prendre les décisions les plus éclairées en faveur de l'IDÉA et des CFSM.

Plusieurs objectifs sont visés par ce programme de formation, dont les suivants :

- Faire connaître les principes de l'IDÉA ainsi que les autres notions qui sont pertinentes dans la lutte contre toutes les formes de discrimination dans le contexte de la formation à distance ;
- Identifier les barrières structurelles, les défis, les enjeux et les obstacles systémiques susceptibles d'entraîner des effets négatifs pour les groupes de personnes qui sont les plus à risque ;
- Développer des habiletés et des outils (en pédagogie, communication, évaluation, leadership, gouvernance, etc.) à mettre en pratique pour accroître l'accessibilité du parcours de formation et l'inclusion des personnes apprenantes au sein des CFSM.

Cette recommandation entretient de nombreux liens avec les autres mesures proposées, notamment celle portant sur la formation en littératie numérique.

5 Offrir un programme de formation en littératie numérique qui répond aux besoins exprimés par les personnes apprenantes

Ce programme vise principalement à outiller les personnes apprenantes qui sont les plus défavorisées sur les plans culturel, économique et social grâce à une activité d'autoévaluation en littératie numérique, soit les compétences permettant d'utiliser les technologies de l'information de façon autonome, efficace et critique. Cette démarche permettrait de mieux orienter la conception et l'offre de formations à distance, et de les adapter aux besoins des personnes apprenantes.

Plus spécifiquement, ce programme a pour objectif d'aider les personnes apprenantes à développer toutes les compétences nécessaires pour utiliser les technologies de l'information de manière autonome, efficace et responsable. Il vise notamment à soutenir la capacité d'accéder à l'information, de la comprendre, de l'évaluer de façon critique et de l'utiliser dans des environnements numériques variés, conformément aux approches internationales qui mettent l'accent sur la confiance, l'esprit critique et la créativité dans l'usage du numérique.

La formation cherche également à renforcer les habiletés de communication et de collaboration en ligne, à encourager des pratiques sécuritaires et éthiques et à permettre une participation pleine et entière aux activités éducatives à distance. Elle adopte une vision large de la littératie numérique, qui correspond à la capacité de participer à une société où les technologies sont omniprésentes et où l'information circule sous des formes multiples.

Bref, il s'agit d'une compétence essentielle à développer pour évoluer avec aisance dans les milieux de formation contemporains, de surcroît dans les CFSM.

Conclusion

Diminuer les barrières structurelles et les obstacles systémiques en formation à distance exige un changement culturel en profondeur. Dans cette perspective, le groupe IDÉA a proposé que les principes d'accessibilité et d'inclusion soient au cœur d'un système pensé « par » et « pour » toutes les personnes francophones.

Pour concrétiser ce changement novateur, le gouvernement fédéral ainsi que les personnes occupant des postes de haute responsabilité dans les systèmes d'éducation provinciaux et territoriaux ont un rôle de premier plan à jouer. Par leur influence sur le financement et le développement des programmes d'éducation, et une meilleure prise en compte de l'IDÉA, ces leaders peuvent contribuer à favoriser la pleine participation de toutes les personnes des CFSM à la formation à distance.

Parallèlement à l'ajout de ressources et de formations proposé ci-haut, le groupe de travail a montré que l'innovation réside principalement dans la capacité de faire de l'accessibilité numérique un fil conducteur structurant l'ensemble des processus de la formation à distance et de consolider la gouvernance stratégique du réseau.

L'accès à la formation à distance est important pour la population entière des CFSM et « pour atteindre l'égalité réelle de l'anglais et du français au Canada »¹⁶. Or, cet accès est d'autant plus fondamental lorsque les seules options de formation sont à distance. Offrir des programmes en français, accessibles et inclusifs, c'est permettre de renforcer le sentiment d'appartenance des personnes les plus marginalisées au Canada, notamment les personnes en situation de handicap et les personnes autochtones.

Ainsi, une éducation réellement accessible et inclusive est la seule voie pour offrir des chances équitables à toutes les personnes, puisque la liberté ne peut exister que lorsque chaque voix est reconnue et mise en valeur. Ce principe s'applique tout autant à la formation à distance, et ce, autant en anglais qu'en français.

¹⁶ Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection-promotion-collaboration.



Le Réseau d'enseignement
francophone à distance
Connecter les savoirs

info@refad.ca | refad.ca

